

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE 5

À l'alinéa 5, après le mot :

« participation »

insérer le mot :

« prévu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.